

**Instructions :**

*Le présent formulaire de requête doit être renseigné par l'organisation requérant une assistance technique auprès du Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN) en collaboration avec l'Entité nationale désignée (END) du pays concerné.*

*Le formulaire doit être signé par l'END. Veuillez-vous reporter à la liste à jour des END disponible à l'adresse : <http://unfccc.int/ttclear/support/national-designated-entity.html>.*

*Le formulaire peut être retourné au format Word après y avoir apposé une signature électronique. Il est également possible de retourner le formulaire Word non signé, accompagné d'une copie signée et scannée au format PDF.*

*En cas de requête multi-pays, chaque END doit signer un formulaire identique avant la remise officielle au CTCN.*

*Les END souhaitant obtenir des fonds au titre du Programme de préparation du Fonds vert pour le climat (GCF) peuvent soumettre leur requête au CTCN en collaboration avec les autorités nationales désignées (AND).*

<b>Pays requérant(s) :</b>	Royaume du Maroc
<b>Intitulé de la requête :</b>	<i>Indiquez l'objectif de l'assistance technique dans l'intitulé (200 caractères maximum).</i> Développement de Plans d'Action Technologiques Sectoriels pour la mise en œuvre de la Stratégie à long terme de faibles émissions de gaz à effet de serre du Maroc
<b>Entité nationale désignée :</b>	<i>Nom de l'organisation, nom et prénom de la personne référente, fonction, courriel et adresse postale.</i> Ministère de l'Énergie et du Développement Durable M. Mustapha Bendehbi, Chef de Service 4C Courriel : <a href="mailto:m_bendehbi@yahoo.fr">m_bendehbi@yahoo.fr</a> Adresse : 9, Avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Ryad, Rabat
<b>Organisation requérante :</b>	<i>Nom de l'organisation, nom et prénom de la personne référente, fonction, courriel, adresse postale de l'organisation requérante.</i> Département du Développement Durable, Ministère de l'Énergie et du Développement Durable M. Bouzekri Razi, Directeur des Changements Climatiques, de la Biodiversité et de l'Economie Verte M. Rachid Tahiri, Chef de la Division des Changements Climatiques et de l'Économie Verte au SEDD Courriel : <a href="mailto:bz10.razi@gmail.com">bz10.razi@gmail.com</a> , <a href="mailto:r_tahiri@yahoo.fr">r_tahiri@yahoo.fr</a> Adresse : 9, Avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Ryad, Rabat

**Objectif relatif au climat :**

Adaptation au changement climatique

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation et atténuation du changement climatique

**Périmètre géographique :**

- Niveau communautaire
- Niveau infranational
- Niveau national
- Requête multipays

*Dans le cas des requêtes infranationales ou multipays, indiquez les zones géographiques concernées (provinces, états, pays, régions, etc.).*

**Énoncé du problème relatif au changement climatique** (une page maximum) :

*Cette section doit répondre à la question : « Quel est le problème ? » Résumez le problème lié au changement climatique et/ou les conséquences négatives du changement climatique pour le pays auxquels la requête se propose de répondre.*

Le Royaume du Maroc se caractérise par un emplacement géographiquement exposé qui présente à la fois de vastes opportunités et de nombreux risques et défis dans la lutte contre le changement climatique du pays.

Le pays est particulièrement vulnérable à trois types d'impacts climatiques : l'augmentation des températures, les changements dans les régimes de précipitations et l'augmentation de l'aridité. Ces types d'impacts sont associés à l'amplification de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes, tels que les sécheresses sévères, les inondations, les incendies de forêt, les vagues de chaleur et de froid, ainsi que les tempêtes et submersions marines, les glissements de terrain, les invasions acridiennes, ou encore les tempêtes de neige. Une part significative de la population du Maroc et plusieurs secteurs clés de son économie sont particulièrement vulnérables à ces risques.

La vulnérabilité du Maroc est exacerbée par la sensibilité accrue des communautés locales, l'insuffisance des financements climatiques dédiés aux politiques et aux mesures d'adaptation, et de capitalisation en matière d'expertise nationale dans les domaines de recherche scientifique de prévision, de prévention et de modélisation climatique, ainsi que l'érosion accrue de la biodiversité et des services environnementaux.

En ce qui concerne les opportunités liées au changement climatique, le Maroc se caractérise par un potentiel particulièrement élevé de déploiement des énergies renouvelables, dont l'utilisation permettrait d'atténuer la quantité d'émissions tout en améliorant la sécurité d'approvisionnement énergétique du pays, qui dépend fortement des importations de combustibles fossiles.

**La requête vise à répondre aux défis et opportunités liés au changement climatique dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture.**

Le **secteur agricole** occupe une place centrale dans l'économie du Maroc représentant plus de 14% de la valeur ajoutée nationale et plus de 39% d'emploi de la population active. C'est un secteur très vulnérable au changement climatique, car la très grande majorité des terres agricoles (79% en 2017) sont cultivées en bour (régime pluviale) et donc dépendant du climat. Le secteur agricole a fait face à de nombreuses années de sécheresse durant les dernières décennies, avec des impacts considérables sur les principales productions agricoles, et donc sur l'économie du pays et le niveau de vie des communautés, notamment en milieu rural. Les projections climatiques selon le scénario d'émission RCP8.5 montrent une diminution des précipitations qui pourrait se traduire en une baisse des

rendements agricoles de 3% à 39% dans plusieurs régions et provinces du Royaume à l'horizon 2050. Par ailleurs, l'agriculture est le deuxième secteur le plus émetteur de l'économie marocaine, étant responsable pour 19,9 Gg d'émissions de GES (2016), soit 23 % des émissions nationales annuelles.

Avec 56,7 Gg CO<sub>2</sub>e (2016), le **secteur de l'énergie** est responsable de près de 66% des émissions nationales par an. Ce secteur se caractérise par des opportunités encore peu exploitées en matière de génération d'énergie propre. Le Maroc importe presque tous ses besoins en énergie, avec un taux de dépendance énergétique très élevé (88,35% en 2015). Il est de ce fait très vulnérable face à l'augmentation des prix internationaux de l'énergie. La consommation de l'énergie commerciale s'est considérablement accrue ces dernières années, liée au développement économique du Maroc, passant d'environ 10,5 millions de tonnes d'équivalent pétrole (TEP) en 2002 à 19,38 millions de TEP en 2015. Ceci représente un taux de croissance annuel moyen de 5,1%, presque cinq fois le taux de la croissance démographique. La consommation énergétique en 2015 se traduit par une consommation de 0,568 TEP par habitant et par an. Ce faible niveau de consommation énergétique par habitant s'explique en partie par le recours intensif et continu à l'énergie tirée de la biomasse traditionnelle dans les zones rurales, en particulier le bois de chauffage et le charbon de bois. Néanmoins, avec un taux de croissance économique moyen de 5 % ces dernières années, le développement marocain s'accompagne d'une forte industrialisation et d'une croissance démographique élevée, notamment urbaine, qui ont un impact direct sur la consommation énergétique.

#### **Interventions en cours et antérieures mises en œuvre pour résoudre le problème** (une demi-page maximum)

*Cette section doit répondre à la question : « Quelles interventions ont été ou sont actuellement mises en œuvre afin de résoudre le problème ? » Décrivez les processus, les projets ou les initiatives qui sont, ou ont été, mis en œuvre dans le pays ou la région pour lutter contre le problème climatique énoncé précédemment.*

Ayant ratifié la CCNUCC en 1995, le Protocole de Kyoto en 2002 et l'Accord de Paris en 2016, et ayant accueilli la 7<sup>ème</sup> et la 22<sup>ème</sup> Conférence des Parties à Marrakech, le Maroc est depuis longtemps actif dans les efforts mondiaux pour atténuer le changement climatique et s'adapter à ses impacts. Le pays a récemment soumis sa CDN révisée, dans le cadre de laquelle plusieurs stratégies et actions sectorielles sont prévues pour répondre aux risques climatiques susmentionnés pour la période 2020 - 2030. Néanmoins, des stratégies sectorielles (atténuation/adaptation) à l'horizon 2050 n'existent pas encore. En conséquence, le Maroc est actuellement en train d'élaborer sa *Stratégie à Long Terme de Développement à Faibles Émissions de Gaz à Effet de Serre* (LT-LEDS, pour son acronyme anglais) avec l'appui technique de la Plateforme 2050 Pathways, de l'Agence Française de Développement (AFD) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Dans ce cadre, le soutien du CTCN est demandé.

Pour le **secteur de l'agriculture**, de multiples stratégies, programmes et plans d'action sont en place pour renforcer la résilience du secteur et atténuer ses émissions, tels que la *Stratégie du Plan Maroc Vert*, le *Programme National d'Économie d'Eau d'Irrigation*, des projets de partenariat public-privé et des assurances multirisques climatiques, qui font tous partie d'une stratégie plus large appelée *Génération Green 2020-2030*. Les principaux objectifs sectoriels d'adaptation à l'horizon 2030 comprennent (1.) l'extension de l'irrigation à de nouveaux périmètres agricoles, sur une superficie de 60 000 ha, pour un investissement global de 3,5 milliards USD, ainsi que (2.) la mise à disposition d'équipement d'irrigation localisé sur une superficie additionnelle de 350 000 ha pour un investissement global de 1 milliard USD. Ces priorités sont aussi ancrées dans le *Plan Climat National 2030* et le *Plan National Stratégique d'Adaptation*. En matière d'atténuation, la CDN prévoit 13 mesures, dont 7 sont conditionnelles, qui sont à leur tour ancrés dans des programmes sectoriels tels que le *Programme Oléicole* (pour lutter contre l'érosion des sols) et le *Programme Arboriculture Fruitière* (visant à diversifier les revenus des agriculteurs en zones fragiles). Leur potentiel d'atténuation

combiné s'élève à 57 435 Gg CO<sub>2</sub>e entre 2020 et 2030, pour un coût total estimé à 5 298 millions USD.

Pour atténuer les émissions dans le **secteur de l'énergie** et réduire la dépendance énergétique du pays, six mesures inconditionnelles et deux mesures conditionnelles d'une valeur totale de 17,1 milliards USD sont prévues dans le cadre de la nouvelle CDN visant à éviter un total de 140 795 Gg CO<sub>2</sub>e entre 2020 et 2030. Des actions associées comprennent entre autres la construction de parcs éoliens, de centrales solaires thermodynamiques à concentration et photovoltaïques et d'une centrale hydraulique. Ces mesures sont ancrées dans des stratégies, plans et programmes sectoriels clés, tels que la *Stratégie Nationale Énergétique*, qui prévoient que d'ici 2030, 52% de la puissance électrique installée provienne de sources renouvelables et qu'une économie d'énergie 20% soit réalisée de par rapport à l'évolution tendancielle. Des mesures visant à accroître l'efficacité énergétique sont prévues dans divers secteurs, tels que le secteur résidentiel urbain pour favoriser des habitats durables.

### Obstacles technologiques<sup>1</sup> spécifiques (une page maximum) :

*Cette section doit répondre aux questions suivantes : « Quels obstacles technologiques les interventions nationales décrites précédemment rencontrent-elles (ont-elles rencontré) ? » et « Comment l'assistance technique du CTCN complétera-t-elle ces interventions ? » En vous appuyant sur l'énoncé du problème et en tenant compte des interventions existantes décrites précédemment, décrivez les obstacles technologiques spécifiques rencontrés par l'organisation requérante dans le cadre du repérage, de l'évaluation ou du déploiement d'une ou plusieurs technologies climatiques, en vue de résoudre le problème énoncé. Les obstacles décrits doivent rester dans le périmètre de l'assistance technique souhaitée (voir section ci-dessous).*

Diverses lacunes et obstacles technologiques sont rencontrés lors des interventions nationales décrites précédemment. Le principal obstacle à surmonter consiste en **l'inexistence de stratégies sectoriels de décarbonation et adaptation à l'horizon 2050** au niveau national. Par ailleurs, les lacunes suivantes sont à noter :

- Insuffisance en matière de développement et de promotion des sources d'énergie verte (hydrogène vert, biocarburants, ...);
- Insuffisance en matière de vulgarisation des projets d'énergies renouvelables décentralisés auprès des régions et des communes rurales et montagneuses enclavées ;
- Absence de stratégie énergétique actualisée qui tient compte des avancées technologiques et des obligations du Maroc au niveau international ainsi que des nouvelles données géopolitiques.
- Insuffisance du savoir-faire dans les domaines des techniques d'évaluation des mesures d'efficacité énergétique dans différents secteurs ;
- Des insuffisances en matière de recherche variétale en agriculture, notamment l'agriculture biologique.

L'assistance technique du CTCN complétera les efforts nationaux principalement en développant **des plans d'action techniques sectoriels pour la mise en œuvre de la stratégie à long terme** du pays dans les secteurs de **l'agriculture** et de **l'énergie**. Dans ce contexte, l'appui fourni pourra également intégrer une sélection des points suivants :

- Développer le savoir-faire en ingénierie des projets d'atténuation au niveau central, régional et local et encourager les initiatives d'innovation dans ce sens (par exemple, liés à des systèmes

<sup>1</sup> Cela correspond à **l'ensemble des équipements, techniques, connaissances et compétences pratiques** nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'adaptation au changement climatique (Rapport spécial du GIEC sur le transfert de technologie, 2000).

d'irrigation à énergie solaire) ;

- Développer les techniques d'évaluation des mesures d'efficacité énergétique (par exemple, dans le contexte des habitats urbains durables) ;
- Vulgariser les projets d'énergies renouvelables décentralisés auprès des régions et des communes rurales et montagneuses enclavées ;
- Développer et encourager la promotion des sources d'énergie « verte » / décarbonisées (hydrogène vert, biocarburants, ...) ;
- Capitaliser sur le savoir-faire des agriculteurs en renforçant les techniques ancestrales qui ont montré leur efficacité au fil des années, notamment les khetaras et seguias, la différenciation entre les variétés végétales traditionnelles cultivées et leur usage, l'agroécologie ancestrale, etc. ;
- Développer le réseautage et les partenariats pour adresser le besoin en développement de réseaux et de partenariats pour assurer le transfert de technologies. Il s'agit de développer des clusters multi-acteurs, écosystèmes régionaux de R&D, des systèmes d'innovation régionaux, etc. et de renforcer les capacités de transfert technologique, notamment par des incubateurs de start-up, etc.

### Secteurs :

Indiquez les principaux secteurs faisant l'objet de la requête :

- |                                                            |                                                                        |                                                 |                                                            |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Littoral                          | <input type="checkbox"/> Alerte précoce et évaluation environnementale | <input type="checkbox"/> Santé humaine          | <input type="checkbox"/> Infrastructures et urbanisme      |
| <input type="checkbox"/> Secteur maritime et pêche         | <input type="checkbox"/> Eau                                           | <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Fixation du carbone               |
| <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique | <input type="checkbox"/> Sylviculture                                  | <input type="checkbox"/> Industrie              | <input checked="" type="checkbox"/> Énergies renouvelables |
| <input type="checkbox"/> Transports                        | <input type="checkbox"/> Gestion des déchets                           |                                                 |                                                            |

Autres secteurs concernés : **Habitat durable, eau en agriculture**

### Approches et facteurs transversaux :

Indiquez les approches et facteurs transversaux principaux :

- |                                                                      |                                                                                |                                                                  |                                        |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Communication et sensibilisation | <input checked="" type="checkbox"/> Économie et prise de décisions financières | <input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance et planification | <input type="checkbox"/> Communautaire |
| <input type="checkbox"/> Réduction des risques de catastrophe        | <input checked="" type="checkbox"/> Écosystèmes et biodiversité                | <input checked="" type="checkbox"/> Égalité des sexes            |                                        |

### Demande d'assistance technique (une page maximum) :

*En vous référant à l'énoncé du problème, aux interventions en cours/antérieures et aux obstacles à l'utilisation des technologies nécessaires, décrivez l'assistance technique souhaitée. Celle-ci doit*

*favoriser explicitement l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, tels que décrits dans l'énoncé du problème, et contribuer à surmonter les obstacles spécifiques.*

*La description de l'assistance technique doit s'inscrire dans un périmètre clairement défini et respecter le modèle suivant :*

- *Objectif global*
- *Catégories d'activités prévues devant être réalisées au titre de l'assistance technique*
- *Produits prévus devant être exécutés au titre de l'assistance technique*

*Veillez noter que le CTCN fournit une assistance technique et n'a pas vocation à financer des projets.*

**Objectif global :**

Faisant partie de la contribution apportée par le PNUE au développement de la LT-LEDS marocaine et de ses plans sectoriels de mise en œuvre, et en s'appuyant sur la précédente évaluation des besoins technologiques réalisée en 2012, l'assistance technique du CTCN permettra au pays de combler les lacunes existantes et de surmonter les obstacles technologiques liés à la réalisation des objectifs du pays à l'horizon 2050 dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie.

**Catégories d'activités prévues :**

Les principales activités à mener dans le cadre de l'assistance technique consisteront à :

- Faire l'état des lieux des technologies sobres en carbone existantes au Maroc dans les deux secteurs priorités ;
- Procéder à une identification exhaustive des opportunités, lacunes, barrières et besoins techniques et technologiques par secteur (y compris des estimations de coûts / besoins d'investissement associées) ;
- Identifier les besoins en renforcement de capacités techniques au déploiement des dites technologies ;
- Sur la base des éléments précédents – et informé par les travaux en cours sur la LT-LEDS par le gouvernement, le PNUE et ses partenaires – développer deux Plans d'Action Technologiques Sectoriels pour la mise en œuvre de la LT-LEDS dans les secteurs de l'agriculture et l'énergie ;
- Tenir des ateliers de sensibilisation et de renforcement de capacité, selon les besoins du pays.

**Produits prévus**

Les produits prévus dans le cadre de l'assistance technique du CTCN comprennent deux Plans d'Action Technologiques Sectoriels pour la mise en œuvre de la LT-LEDS dans les secteurs de l'agriculture et l'énergie. Ces Plans d'Actions s'inscriront dans les Plans de Décarbonisation Sectoriels que le PNUE fournira, et mettront en lumière les opportunités technologiques, les obstacles et les lacunes à surmonter ainsi que les besoins d'investissement et les instruments politiques appropriés pour atteindre les objectifs de décarbonation et d'adaptation à l'horizon 2050 dans les secteurs priorités.

**Calendrier prévisionnel :**

*Indiquez la durée prévue de l'assistance technique demandée au CTCN. Veuillez noter que celle-ci se limite à 12 mois maximum.*

Le calendrier envisagé de l'assistance technique demandée englobe le troisième et quatrième trimestre de 2022.

**Bénéfices attendus de l'assistance technique (égalité des sexes et autres) :**

Décrivez les activités en lien avec l'égalité des sexes ainsi que les bénéfices attendus de l'assistance technique, dans ce domaine et dans d'autres secteurs (biodiversité, économique, social, culturel, etc.). Veuillez trouver sur le site du CTCN des conseils généraux sur l'égalité des sexes (document traduit en français) : <https://www.ctc-n.org/technologies/ctcn-gender-mainstreaming-tool-response-plan-development> Pour plus d'information, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous: <https://www.ctc-n.org/technology-sectors/gender>

Dans le cadre de l'identification des opportunités, lacunes, barrières et besoins techniques/ technologiques, il est prévu d'effectuer une analyse de genre ("gender analysis") qui permet de mettre en évidence des différences entre et parmi les femmes et les hommes en termes de distribution relative de l'accès aux ressources, d'opportunités, de contraintes et de pouvoir, notamment dans le secteur agricole. Cette analyse pourra servir de base de référence et point de départ pour l'élaboration d'un plan d'action pour des mesures complémentaires au futur. Les co-bénéfices économiques attendus comprennent notamment la résilience accrue des chaînes de valeur agricole aux impacts du changement climatique et une sécurité énergétique renforcée du pays.

#### Parties prenantes principales :

Dressez la liste des parties prenantes à la mise en œuvre de l'assistance technique demandée et décrivez leur rôle (p. ex., agences gouvernementales, ministères, instituts de recherche, universités, secteur privé, organisations communautaires, société civile).

Parties prenantes	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
Entité nationale désignée	Assure le caractère adéquat de l'application et son alignement avec les priorités nationales en matière de changement climatique. Suivre et évaluer l'assistance technique fournie par le CTCN.  <b>Ministère de l'Énergie et du Développement Durable</b>  M. Mustapha Bendehbi, Chef de Service 4C
Organisation requérante	Fournir des orientations "techniques" / quotidiens pour la mise en œuvre de l'assistance technique.  <b>Département du Développement Durable, Ministère de l'Énergie et du Développement Durable</b>  M. Bouzekri Razi, Directeur des Changements Climatiques, de la Biodiversité et de l'Economie Verte  M. Rachid Tahiri, Chef de la Division des Changements Climatiques et de l'Économie Verte au SEDD
Ajoutez une ligne pour chaque partie prenante supplémentaire, le cas échéant.	<b>Département de l'Énergie du Ministère de l'Énergie et du Développement Durable</b> : responsable pour les politiques énergétiques du pays.  <b>Département de l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts</b> : responsable les politiques agricoles du pays.  <b>Département des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du</b>

**Développement Rural et des Eaux et Forêts** : responsable des questions liées à l'utilisation de l'eau dans l'agriculture.

**Département de l'Habitat et de la Politique de la Ville, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville** : partie prenante clé pour des questions liées à l'efficacité énergétique dans les bâtiments résidentiels urbains.

**Comité de Pilotage du processus LT-LEDS (COFIL)** : chargé de la supervision et de la coordination du processus d'élaboration de la LT-LEDS et ses Plans Sectoriels de Decarbonation, assurant l'engagement de toutes les parties prenantes clés.

**Branche Électricité, Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE)** : partie prenante pertinente pour les questions liées à la décarbonisation du secteur de l'énergie.

**Moroccan Agency for Sustainable Energy (MASEN)** : partie prenante pertinente pour les questions liées à la décarbonisation du secteur de l'énergie.

**Agence Marocaine de l'Efficacité Énergétique (AMEE)** : partie prenante pertinente pour les questions liées à l'efficacité énergétique.

**Société d'Ingénierie Énergétique (SIE)** : partie prenante pertinente pour les questions liées à la décarbonisation du secteur de l'énergie et l'efficacité énergétique.

**Agence de Développement Agricole (ADA)** : partie prenante pertinente pour les questions liées à l'action climatique (atténuation/adaptation) au secteur agricole.

**Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST)** : partie prenante à consulter pour faire le bilan des lacunes/obstacles technologiques.

**Centre de Compétence en Changement Climatique (4C Maroc)** : plateforme nationale de dialogue et de renforcement des compétences en matière de changement climatique (adaptation/atténuation/finance).

**Alliance Marocaine pour le Climat et le développement Durable (AMCDD)** : a pour but d'assurer le dialogue avec toutes les parties prenantes en matière des CC et DD.

**Agence nationale de régulation de l'électricité (ANRE)** : partie prenante pertinente pour les questions liées à la décarbonisation du secteur de l'énergie et l'efficacité énergétique.

**Institut de Recherche en Énergie Solaire et Énergies Nouvelles (IRESEN)** : partie prenante pertinente pour les questions liées à la décarbonisation du secteur de l'énergie.

**Fédération nationale de l'énergie (FNE)** : partie prenante pertinente pour les questions liées à la décarbonisation du secteur de l'énergie

	<p>et l'efficacité énergétique et l'efficacité énergétique.</p> <p><b>Fédération nationale de l'électricité et de l'électronique (FENELEC)</b> : partie prenante pertinente pour les questions liées à la décarbonisation du secteur de l'énergie et l'efficacité énergétique et l'efficacité énergétique.</p> <p><b>Association Marocaine des Industries Solaires et Éoliennes (AMISOLE)</b> : partie prenante pertinente pour les questions liées à la décarbonisation du secteur de l'énergie.</p> <p><b>Confédération Marocaine de l'Agriculture et de Développement Rural (COMADER)</b> : partie prenante pertinente pour les questions liées à l'action climatique (atténuation/adaptation) au secteur agricole.</p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Conformité avec les priorités nationales** (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

*Expliquez en quoi l'assistance technique demandée est conforme aux priorités nationales relatives au climat, à savoir : les contributions déterminées au niveau national ; les plans nationaux pour le développement ; les plans de réduction de la pauvreté ; les évaluations des besoins technologiques ; les stratégies de développement à faible émission de carbone ; les mesures d'atténuation appropriées au niveau national ; les plans d'action technologique ; les plans nationaux d'adaptation ; les stratégies et plans sectoriels, etc.*

La présente demande d'assistance technique est bien alignée avec le processus de développement de la LT-LEDS du pays et s'appuie sur les objectifs et les priorités définis dans la nouvelle CDN, laquelle est à son tour connectée avec à l'intégralité des autres documents politiques clés pour l'action climatique (atténuation/adaptation) au Maroc, tels que la Stratégie Nationale de Développement Durable, le Plan Climat National ou le Plan National Stratégique d'Adaptation, ainsi que les stratégies et plans sectoriels comme la Stratégie Nationale Énergétique ou le Plan Maroc Vert. En outre, la demande se réfère à des besoins d'appui et à des obstacles/lacunes techniques énumérés dans le 2<sup>e</sup> Rapport Biennal Actualisé et la 4<sup>e</sup> Communication Nationale du pays.

<b>Document de référence</b> (précisez la date dudit document)	<b>Extrait</b> (précisez le numéro du chapitre, de la page, etc.)
Contribution déterminée au niveau national (CDN)	<p><i>Les requêtes d'assistance technique auprès du CTCN doivent systématiquement être conformes et contribuer directement à la mise en œuvre de la CDN. Veuillez inclure une référence directe à la CDN/CPDN (chapitre, numéro de page, etc.).</i></p> <p>Actualisée en juin 2021. Les mesures d'atténuation dans le secteur de l'énergie mentionnées dans cette demande sont détaillées à la page 28, et dans le secteur de l'agriculture aux pages 30-31. Les principales stratégies sectorielles sont présentées aux pages 18-19 (atténuation) et pages 21-27 (adaptation). URL : <a href="https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/Morocco%20First/Moroccan%20updated%20NDC%202021%20_Fr.pdf">https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/Morocco%20First/Moroccan%20updated%20NDC%202021%20_Fr.pdf</a></p>
Évaluation des besoins technologiques	<p>Conduite en 2012. Le TNA a mis l'accent sur le secteur agricole et les ressources en eau pour les mesures d'adaptation, et sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique pour l'atténuation.</p>

	URL : <a href="https://tech-action.unepdtu.org/country/morocco/">https://tech-action.unepdtu.org/country/morocco/</a>
Plans nationaux d'adaptation : Plan National Stratégique d'Adaptation (PNSA)	Adopté en 2017. Les Priorités du Plan Climat National 2030 sont reprises dans le PNSA qui constitue une feuille de route pour mettre en place une politique nationale coordonnée d'adaptation au niveau national et territorial.
Mesures d'atténuation appropriées au niveau national	Le pays a élaboré des NAMAs dans les secteurs suivants : arganiculture, habitat, déchets, pompage solaire, toits photovoltaïques, tourisme, transport.
Autres documents de référence, le cas échéant	<p><u>Stratégie Nationale de Développement Durable</u> : Adopté en 2017. vise à réaliser une transition progressive vers l'économie verte, en prenant en compte les défis environnementaux, en œuvrant pour la promotion du développement humain et de la cohésion sociale et en consolidant d'une manière durable la compétitivité économique. URL : <a href="https://83baff43-20a7-4046-9b27-2458add074b2.filesusr.com/ugd/3c9136_dca03155929f4da097d12e1ee4af310f.pdf?index=true">https://83baff43-20a7-4046-9b27-2458add074b2.filesusr.com/ugd/3c9136_dca03155929f4da097d12e1ee4af310f.pdf?index=true</a></p> <p><u>Plan Climat National 2030 (PCN2030)</u> : Élaboré en 2019. Constitue un cadre de convergence pour le développement d'une politique climatique à moyen et long terme. URL : <a href="https://83baff43-20a7-4046-9b27-2458add074b2.filesusr.com/ugd/3c9136_b08a13993f714dfb93cdaa1f12a8b319.pdf?index=true">https://83baff43-20a7-4046-9b27-2458add074b2.filesusr.com/ugd/3c9136_b08a13993f714dfb93cdaa1f12a8b319.pdf?index=true</a></p> <p><u>Stratégie Nationale Énergétique</u> : Englobe les principaux objectifs en matière de génération et de consommation d'énergie à l'horizon 2030.</p> <p><u>Stratégie du Plan Maroc Vert</u> : Lancé en 2008. vise à restructurer le secteur agricole et à assurer sa mise à niveau, tout en intégrant les questions d'adaptation au changement climatique.</p> <p><u>Génération Green 2020-2030</u> : Porte sur des programmes de plantation, le développement de l'agriculture biologique, la promotion des énergies renouvelables dans le domaine de l'irrigation, et de la préservation des écosystèmes.</p> <p><u>Plan Climats Régionaux (PCR)</u> : Souss Massa, etc.</p> <p><u>Plans Climat des Villes (PCV)</u></p>

**Développement de la requête** (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

*Expliquez de quelle façon la requête a été développée au niveau national et décrivez le processus utilisé par l'END pour approuver la requête avant sa soumission au CTCN (quelle organisation a proposé la requête, quels étaient les différents acteurs impliqués et leur rôle, etc.). Indiquez également les réunions ou consultations ayant eu lieu pour développer et/ou sélectionner la requête, etc.*

Cette requête a été proposée et élaborée par le projet NDC ACTION du PNUE et le Partenariat PNUE-DTU, sous la direction de l'END.

**Documents généraux et autres informations utiles :**

- *Énumérez tous les documents qui permettront au CTCN de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent la requête et les priorités nationales. Tous les documents indiqués ou fournis doivent être mentionnés dans la ou les sections correspondantes de la présente requête, et leur lien avec la requête doit être clairement démontré. Veuillez joindre un exemplaire de chaque document au présent formulaire ou fournir un lien Internet permettant d'y accéder (le cas échéant). Ajoutez toute autre information que vous jugerez utile.*
- *Indiquez si la requête a été élaborée avec l'aide du Programme d'incubateur de requêtes du CTCN.*

CDN actualisée (2021) :

[https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/Morocco%20First/Moroccan%20updated%20NDC%202021%20\\_Fr.pdf](https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/Morocco%20First/Moroccan%20updated%20NDC%202021%20_Fr.pdf)

2<sup>e</sup> Rapport Biennal Actualisé (2019) : <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/BUR2-Morocco.pdf>

3e Communication Nationale (2016) : <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Maroc3.pdf>

4e Communication Nationale (2021) : finalisée et en cours de soumission à la CCNUCC

Plan National Stratégique d'Adaptation :

Évaluation des besoins technologiques (TNA) et plans d'action technologiques (TAP) au Maroc (2012) :

<https://tech-action.unepdtu.org/country/morocco/>

La requête n'a pas été élaboré avec l'aide du Programme d'incubateur de requêtes du CTCN.

**Suivi et impact de l'assistance technique :**

En signant cette requête, je confirme que des processus sont en place dans le pays requérant afin d'assurer le suivi et l'évaluation de l'assistance technique fournie par le CTCN. Je comprends que ces processus seront explicitement identifiés dans le plan de réponse du CTCN et utilisés dans le pays pour contrôler la mise en œuvre de l'assistance technique, dans le respect des procédures standard du CTCN. Je comprends, qu'une fois l'assistance mise en œuvre, je soutiendrai les efforts du CTCN pour mesurer le succès et les effets du soutien apporté, y compris ses impacts à court, moyen et long terme dans le pays requérant.

**Signature :**

Nom de l'END : M. Mustapha Bendehbi

Date : 16 décembre 2021

Signature :

**LE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI DOIT ÊTRE RETOURNÉ PAR COURRIEL À L'ADRESSE**

**[CTCN@UNEP.ORG](mailto:CTCN@UNEP.ORG)**

L'équipe du CTCN se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans le processus de candidature.